



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 8 juin 2023

N°920

France 2030 | 12 projets français structurants en microélectronique et connectivité ont été validés par la Commission européenne

La Commission européenne a rendu aujourd'hui sa décision sur le Projet Important d'Intérêt Européen Commun (PIIEC) portant sur la microélectronique et la connectivité. Elle a autorisé les projets de 12 entreprises françaises parmi les 68 projets portés par des entreprises de 14 Etats membres. Cette étape majeure pour l'écosystème électronique national est l'aboutissement d'un processus de près de deux ans qui doit permettre le financement par France 2030 de ces projets.

Les projets français soutenus grâce au PIIEC sont des piliers de la souveraineté technologique européenne. Ils vont permettre le développement et l'industrialisation des technologies de composants basse consommation pour l'électronique embarquée et l'intelligence artificielle, de nouveaux composants et de systèmes de connectivité 5G / 6G ou de capteurs avancés, la virtualisation des réseaux 5G ainsi que le déploiement de technologies indispensables pour accompagner la transition écologique, notamment dans le secteur automobile, avec des composants grands-gap¹ plus performants. Sans se limiter aux seuls composants, ces projets visent des applications du quotidien, par exemple dans les secteurs des télécommunications ou de l'automobile.

Portés par Airbus, Aledia, Continental, Lynred, Orange, Renault, Teledyne e2V Semiconductors, Soitec, STMicroelectronics, Valeo, Vitesco et X-Fab, ces projets devraient mobiliser plus de 7 milliards d'euros d'investissements au total. Ils permettront également la mise en place d'une dizaine de nouvelles usines ou de chaînes de production sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'électronique, la création de plus

¹ Technologies qui permettent de repousser les limites des semi-conducteurs actuels dans le cadre d'utilisations à haute température et plus grande puissance.

de 2500 emplois directs, le financement de plusieurs centaines d'apprentis, de doctorants et de post-doctorants, ainsi que l'émergence de solutions de connectivité 5G virtualisées de bout en bout et de solutions pour les communications critiques.

Les porteurs de projets français pourront alors déployer leurs investissements massifs grâce à un soutien inédit de l'Etat à l'innovation dans le secteur de l'électronique et des télécoms, soutien ne se limitant pas aux seuls projets notifiés mais qui bénéficiera à tout l'écosystème : plus de 120 projets de partenariats, mobilisant plus de 70 instituts de recherche et laboratoires (CNRS, CEA, IMT, les IRT...) et plus de 50 acteurs économiques (PME, ETI industrielles, startups) seront créés en France grâce à ce PIIEC, et avec eux le financement de très nombreux doctorats et post-doctorats.

Grâce à la mobilisation de 67 entreprises dans 14 États membres, ce PIIEC est le plus vaste projet européen commun, par le nombre d'entreprises et d'États membres impliqués, mis en œuvre en une seule fois.

Trois jours après l'annonce par Bruno Le Maire du début de la production de la méga-usine de semi-conducteurs portée par GlobalFoundries et STMicroelectronics à Crolles et de la signature du contrat d'aide de l'Etat au projet, **cette nouvelle avancée majeure de la stratégie électronique de France 2030 permet de renforcer la contribution de la France aux objectifs définis par le Chips Act européen.**

Contacts presse

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr _

Direction générale des Entreprises : 01 44 97 04 49 – presse.dge@finances.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)